



En conformité avec l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, le Maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Survol de l'année financière 2017

Au 31 décembre 2017, apparaissaient aux états financiers un surplus affecté de 547 801 \$ et un surplus non affecté de 329 211 \$.

À cette même date, la dette à long terme de la Municipalité s'élevait à 1 592 274 \$. De ce montant, des emprunts totalisant 33 822 \$ ont été effectués pour les utilisateurs du service d'aqueduc et un montant de 3 219 \$ était imposé aux contribuables du chemin du Lac-Daoust Nord. De plus, un emprunt au montant de 24 901 \$ est entièrement garanti par la Société d'habitation du Québec. La différence, soit la somme de 1 530 332 \$ est affectée à divers emprunts couvrant l'ensemble du territoire.

Vue d'ensemble de l'année 2017

Encore une fois cette année, il m'apparaissait majeur de débiter mon survol de l'année dernière par un petit compte rendu des travaux qui ont été exécutés par soucis d'entretien mais également d'amélioration de notre réseau routier municipal !

En tout premier lieu, dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018*, la Municipalité a réussi à injecter une somme de 103 973 \$ à la réfection de la chaussée sur une partie du chemin Lanthier et une partie du chemin Levert.

Parallèlement, des travaux visant l'amélioration de la chaussée sur une partie de la rue Roy ont été exécutés à l'aide d'une somme de 15 000 \$ et d'une somme additionnelle de 20 000 \$, en provenance du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2016-2017* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

Finalement, en voirie, de nombreux travaux réguliers d'entretien de chemins ont été effectués sur l'ensemble du réseau routier, que ce soit les fossés, l'élagage, le remplacement de ponceaux, ou le rechargement de chemins, et ce, sur pratiquement tout le réseau routier municipal.

Dans un autre ordre d'idée, c'est en juillet 2017, que le centre de la petite enfance (CPE) aux Mille Couleurs a finalement ouvert ses portes aux quarante-quatre (44) tout-petits qui ont maintenant la chance de le fréquenter ! La Municipalité de Ripon ne peut donc qu'être fière de l'aboutissement de ce magnifique projet qui représente aussi le déclenchement de la Phase II de la PLACE DU MARCHÉ !

Aussi, c'est en novembre 2017, que la Municipalité de Ripon est devenue seule propriétaire de l'immeuble de la Place du Marché situé au 4 de la rue du Marché. La Place du Marché abrite les locaux de l'Alliance alimentaire Papineau et la Coopérative de solidarité Place du Marché y exploite, quant à elle, le 5@7 du vendredi ainsi que le Marché public de la Petite-Nation.

Objectifs de l'année en cours

Puisque la Municipalité a à cœur de poursuivre l'entretien et l'amélioration de ses chemins municipaux, et que les coûts rattachés à ces travaux sont ordinairement très coûteux, elle poursuit ses demandes d'aides financières selon les programmes disponibles à cette fin.

Ainsi, la Municipalité entend compléter ses travaux dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018*, et, cette fois-ci, les sommes devraient être investies dans la réfection du 5^e Rang Nord.

Parallèlement, des travaux visant l'amélioration de la chaussée sur une partie de la rue Ranger sont prévus à l'aide d'une somme de 15 000 \$ en provenance du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2018-2019* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

Par ailleurs, grâce à l'aide reçue du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) dans le cadre du volet *Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)* du programme de *Réhabilitation du réseau routier local (RRRL)*, des travaux de réfection et de pavage ont été ou seront exécutés sur des portions du chemin Neveu, du chemin de la Montagne-Noire et de la montée Guindon.

Pour terminer en voirie et puisque nous avons finalement obtenu toutes les autorisations nécessaires des différentes autorités gouvernementales, des travaux de stabilisation d'un talus sur la montée Rochon seront enfin exécutés au début du mois d'août prochain, ces travaux s'étant avérés nécessaires suite au glissement de terrain survenu le 16 mai 2014 en raison des fortes pluies.

Dans le dossier de la gestion des matières résiduelles, la Municipalité est très fière d'avoir procédé à la mise en place d'un écocentre dont l'ouverture s'est faite le 2 juin dernier ! En effet, la Municipalité avait à cœur de faciliter l'organisation des matières résiduelles pour ses citoyens, contribuant ainsi à la réduction du tonnage des déchets et par conséquent, aux frais d'enfouissement !

Parc des Montagnes Noires de Ripon

Je vous invite à visiter le chalet d'accueil *Stéphane-Richer #44* du Parc des Montagnes Noires de Ripon afin de constater les améliorations que nous y avons faites à l'intérieur, à savoir l'ajout d'un foyer qui fait le plus grand bonheur des utilisateurs en saison hivernale ainsi que l'organisation d'une cuisine complète. Si vous souhaitez célébrer un anniversaire important ou organiser une quelconque activité, le chalet d'accueil *Stéphane-Richer #44* se veut l'endroit idéal et peut recevoir jusqu'à 100 personnes.

Aussi, l'aménagement du parc continue d'évoluer, entre autres, par la mise en place d'un site de camping de groupe ainsi que de nouveaux sentiers de vélo de montagne. Nous prévoyons également l'installation d'une tour d'observation, et ce, grâce à une subvention en provenance du *Volet 2 – Infrastructures collectives* du "Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec / Volet Fonds des petites collectivités (FCP)" des gouvernements du Canada et du Québec.

Discours du maire (suite)

En terminant, dans le but de maintenir et développer les services au Parc des Montagnes Noires de Ripon, je vous rappelle que les utilisateurs ***non-résidents de Ripon*** doivent acquitter des frais pour y accéder. Les résidents bénéficient d'un accès tout à fait gratuit sur présentation d'une vignette qu'ils peuvent se procurer directement au chalet d'accueil *Stéphane-Richer #44* ou au bureau municipal, durant les heures d'ouverture.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la liste actuelle de votre conseil municipal, en place depuis le 5 novembre 2017:

Le Maire : M. Luc Desjardins

Les conseillères et les conseillers :

M. Gilbert Brosseau	M. Michel Longpré
M. Gilles Martel	M. Benoit Huberdeau
M. Jean-Maurice Roy	Mme Sylvie Poulin

Avant de terminer, j'aimerais souligner le professionnalisme de tous les employés municipaux et spécialement à l'administration qui ont dû prendre les bouchées doubles suite au départ de notre directrice générale, madame Julie Ricard que je désire d'ailleurs remercier pour tout le travail accompli envers la municipalité.

J'aimerais aussi souligner le dynamisme et la vie communautaire palpitante que vous tous, jeunes et moins jeunes, bénévoles, enseignants, éducateurs et citoyens apportez à la Municipalité de Ripon par votre présence à l'intérieur des activités suivantes :

- La vie scolaire à l'École Saint-Cœur-de-Marie et à l'ISFORT (Université du Québec en Outaouais)
- Le Club des Petits Déjeuners
- Le centre de la petite enfance (CPE) aux Mille Couleurs
- Le Marché public de la Petite-Nation, son 5@7 du vendredi et son marché de Noël
- Le Club de l'âge d'or de Ripon
- Les déjeuners bénéfiques organisés par les Chevaliers de Colomb
- Le Club de marche les Sym-Pas de Ripon
- La Banque alimentaire de la Petite-Nation
- L'Alliance alimentaire Papineau
- Le Cercle de Fermières de Ripon
- Le Bal des Citrouilles de Ripon
- Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Ripon
- Le Comité Bon voisin/Bon œil
- Le comité administratif de la Villa de Ripon
- Le comité de collecte de dons pour la Société canadienne du cancer
- Le groupe de bénévoles du *Jardin de plantes aromatiques et médicinales*
- Le groupe de bénévoles des sentiers de vélo du Parc des Montagnes Noires de Ripon
- Le groupe de bénévoles aux équipes de soccer
- Le Comité du patrimoine de Ripon
- La Fabrique de la Paroisse Saint-Casimir de Ripon et ses nombreux comités

Sans oublier les activités organisées par votre Municipalité à votre intention, à savoir :

- L'Heure du conte à votre bibliothèque municipale
- Le camp de jour avec ses 70 inscriptions cette année
- Les différentes activités organisées au Parc des Montagnes Noires de Ripon
- Le Carnaval d'hiver
- Le Déjeuner du maire dont les profits vont à la Résidence Le Monarque
- La Fête nationale à Ripon
- Le Salon des métiers d'art de Ripon
- La fête de Noël des enfants de Ripon

Et je termine en vous offrant mes plus sincères salutations !

Le maire,

Luc Desjardins
